



## PCW

45 Boulevard Marcel PAGNOL  
 06130 GRASSE - FRANCE  
 Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19  
 Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

### Fiche Technique

# CITRON JAUNE BASE

Fournisseur PCW

Référence : CITRON JAUNE BASE

## 1 - DONNEES TECHNIQUES

*Description :* Base parfumante  
*Composition :* Mélange de substances odorantes  
*Solvant(s) :* Isopropyl myristate  
*Anti-oxydant(s) :* Non ajouté directement

### 1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

*Densité @ 20° C :* [0.883 ; 0.923]  
*Indice de réfraction n (20/D) :* [1.470 ; 1.480]  
*Point éclair en °C (coupelle fermée) :* 60.6  
*Aspect :* Liquide  
*Odeur :* Hespéridé  
*Couleur :* Jaune vif

## 2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

*COV Suisse - Annexe 1 :* Voir certificat  
*CMR (Reg. 1223/2009/CE) :* Voir certificat  
*IFRA :* Voir certificat  
*Allergènes SCCNFP List :* Voir certificat  
*Reg. 1223/2009 & mod. :* Voir certificat  
*Taux d'utilisation max. (p/p) (Reg. 1223/2009/CE) :*  
*Parfum :* Pas de restrictions particulières - utilisation aux taux habituels  
*Eau de Toilette :* 67.3%  
*Crèmes parfumantes :* 33.6%  
*Produits non rincés (autres) :* Hydro-alcooliques : 67.3% ;  
 Autres non rincés : 6.73% ;  
*Produits rincés :* 13.4%  
*Produits pour enfants :* Ne convient pas aux enfants de -3 ans.  
*Produits solaires :* 0.06%  
*Taux d'utilisation max. autres :*  
*Bougie :* Pas de restrictions particulières - utilisation aux taux habituels

# CITRON JAUNE BASE

Parfum d'ambiance : Pas de restrictions particulières - utilisation aux taux habituels

Produits pouvant être ingérés : Non approprié

## **4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE**

Code douanier : 3302 90 90 00

Tunnel codes ADR : E

Durée de conservation : 12 mois, gardé selon les conditions de stockage.

### **4.1 - STOCKAGE**

Stockage : Stocker à température ambiante dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

### **Transport :**

Transport par route ADR/RID : 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Limonene), 9, III

Transport Maritime IMDG : 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Limonene), 9, III

Polluant Marin : Oui

Transport Aerien IATA : 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Limonene), 9, III

### **LEGISLATION :**

C.A.S : -

### **Étiquetage :**



AH1 Danger par aspiration 1  
ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2



EHA1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1  
EHC1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1



REP2 Toxicité pour la reproduction 2  
SC12 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2  
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus (indiquer l'effet s'il est connu) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P301+P310+P331 - En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

P302+P352 - En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 - Éliminer le contenu/recipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.